



Bulle/Fribourg, 17.04.2025

Communiqué de presse

Intelligence artificielle : Fribourg trace sa voie

Près de 200 personnes ont participé à un événement sur l'intelligence artificielle organisé récemment à Espace Gruyère par l'UPCF et la FPE. À travers des ateliers concrets et une table ronde finale, les dirigeant-e-s des entreprises fribourgeoises ont pu découvrir comment apprivoiser l'IA, à leur rythme, et selon leurs réalités.

L'intelligence artificielle (IA) fait son entrée dans les entreprises fribourgeoises. Et elle ne le fait pas en force, mais au rythme des réalités économiques locales. Le 10 avril dernier, près de 200 personnes ont répondu présentes à l'événement coorganisé par l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) et la Fédération Patronale et Économique (FPE) à Espace Gruyère. L'objectif était simple : offrir aux entreprises les clés pour comprendre, encadrer et intégrer l'IA de manière réfléchie.

Autour de quatre ateliers pratiques et d'une table ronde conclusive, expert-e-s et participant-e-s ont exploré les implications de l'IA dans les domaines aussi variés que les ressources humaines, le droit du travail, la gestion de projets ou encore la stratégie d'entreprise. Au-delà des démonstrations techniques, un message de fond s'est imposé : le virage technologique n'est plus une option, il devient une nécessité pour rester compétitif.

Une adoption progressive et humaine

La diversité du public qui a fait le déplacement à Espace Gruyère témoigne de la prise de conscience généralisée quant à l'IA. Une des participantes, directrice adjointe au sein d'une PME fribourgeoise, salue une démarche utile et concrète : « Je manquais de formation sur l'IA. Cet événement m'a permis de comprendre comment poser un cadre, impliquer mon équipe et réfléchir à des outils adaptés à notre activité.» Un autre patron abonde : « Avec l'IA, on parle d'un bouleversement comparable à l'imprimerie. Cet événement m'a conquis car les intervenant-e-s ont adopté une approche concrète de la technologie.»

Ce réalisme a d'ailleurs marqué la table ronde finale, durant laquelle les intervenant-e-s ont insisté sur le fait que l'IA ne doit pas s'imposer selon le rythme des géants de la tech, mais selon celui, mesuré, des PME. Cette perspective ouvre une voie sereine en direction d'une transition maîtrisée et cohérente avec les valeurs du tissu économique fribourgeois.

Former, encadrer, expérimenter

Parmi les enseignements forts de la journée, la mise en évidence du fait que l'IA est déjà utilisée dans de nombreuses entreprises. Et ce, trop souvent sans cadre. Selon les données partagées, 46 % des collaborateurs-trices emploient des outils d'IA générative, comme ChatGPT, parfois en cachette, et 61 % des entreprises n'ont pas encore de directives. C'est là que l'enjeu se joue. Il ne s'agit pas de freiner l'innovation, mais de lui donner un cadre.

Les expert-e-s présent-e-s ont insisté sur la nécessité de définir des usages, de former les équipes, de tester des cas concrets à petite échelle. De même, encadrer l'IA par des directives internes apparaît aujourd'hui comme une bonne pratique incontournable. Non pas pour tout figer, mais pour garantir un usage éthique, transparent et efficace au sein des différentes structures.

L'événement a su combiner pédagogie, échanges et ambition. Il a surtout permis aux entreprises de repartir avec des outils, des contacts, mais aussi une vision. Une vision stimulante, où l'innovation est synonyme de confiance, pas d'inquiétude. Grâce à ces ateliers, l'IA n'est plus question abstraite pour de nombreux-ses dirigeant-e-s fribourgeois-es, mais un outil à intégrer dans la stratégie d'entreprise.

Contacts

Fédération Patronale et Économique

Pascal Charlet Directeur adjoint 078 602 61 90

Union Patronale du Canton de Fribourg

Lydia Leibzig Responsable Marketing & Communication 026 350 33 25

La Fédération Patronale et Économique (FPE) et l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) s'engagent en faveur des entreprises ainsi que des associations professionnelles.

Leur mission est de soutenir, accompagner et représenter leurs membres ainsi que les associations qu'elles gèrent, en leur proposant notamment une gamme de services variée et des événements dédiés aux thématiques d'actualité, favorisant les échanges et le réseautage.

Parmi les services destinés à leurs membres, la FPE et l'UPCF mettent à disposition un accompagnement juridique notamment en droit du travail, ainsi qu'un soutien dans l'intégration des nouvelles technologies au sein de leurs activités. Face aux évolutions constantes du monde économique, elles œuvrent à fournir des solutions adaptées aux défis des <u>entreprises</u>.

L'ensemble des services et des événements proposés sont disponibles sur les sites internet respectifs de la FPE et de l'UPCF.